



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

**Bundesamt für Raumentwicklung ARE**  
**Office fédéral du développement territorial ARE**  
**Ufficio federale dello sviluppo territoriale ARE**  
**Uffizi federal da svilup dal territori ARE**

b a s e s

**Programme d'encouragement pour le  
développement durable**

Etat des lieux 2012-2013

## **Impressum**

### **Éditeur**

Office fédéral du développement territorial ARE

### **Direction de projet**

Anne DuPasquier, ARE

### **Rédaction**

Priska Lorenz, Stefanie Pfändler, ARE

### **Traduction**

Andrea Havez

### **Mode de citation**

Office fédéral du développement territorial ARE, 2014: Programme d'encouragement pour le développement durable; État des lieux 2012-2013

### **Distribution**

[www.are.admin.ch/programmeencouragement](http://www.are.admin.ch/programmeencouragement)

Mars 2014

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
1.1	Contexte et objectifs.....	4
1.2	Conditions pour l'octroi d'un soutien financier .....	4
1.3	Organisation.....	5
1.4	Communication .....	5
<b>2</b>	<b>Bilan 2012/2013.....</b>	<b>6</b>
2.1	Nombre de projets.....	6
2.2	Thèmes traités .....	7
2.3	Bénéficiaires.....	8
2.4	Répartition régionale .....	11
2.5	Répartition selon les régions linguistiques.....	12
<b>3</b>	<b>Projets soutenus .....</b>	<b>13</b>
3.1	Description succincte par catégorie .....	13
3.1.1	Démarches de développement durable.....	13
3.1.2	Achats et consommation durables.....	14
3.1.3	Solidarité internationale .....	14
3.1.4	Solidarité sociale.....	15
3.1.5	Education et sensibilisation .....	15
3.1.6	Economie et tourisme .....	16
3.2	Bonnes pratiques .....	17
3.2.1	BIGNIK.....	17
3.2.2	ibex fairstay.....	18
3.2.3	Plateforme urbaiNE .....	18
3.2.4	Coq vert – label écologique pour les paroisses soucieuses de l'environnement .....	19
<b>4</b>	<b>Conclusions et perspectives .....</b>	<b>20</b>

# 1 Introduction

## 1.1 Contexte et objectifs

Les cantons et les communes jouent un rôle important en matière de développement durable (DD). A l'échelle cantonale, et a fortiori au niveau communal, les projets DD de proximité qui sont mis en œuvre ont un impact direct. L'encouragement du développement durable implique l'engagement de tous les niveaux institutionnels et de la société civile.

Avec le Programme d'encouragement pour le développement durable, la Confédération soutient les cantons et les communes, mais aussi des régions, des collectivités publiques et des associations engagés dans la mise en œuvre de projets favorisant le développement durable. Le Programme d'encouragement a été lancé par l'ARE en 2001. Depuis lors et jusqu'en 2013, 331 projets ont bénéficié d'un soutien financier dans ce cadre (cf. figure 1).

Le Programme d'encouragement pour le développement durable a pour vocation de soutenir des projets prenant en compte les trois dimensions du développement durable (sociale, économique et environnementale) et qui soient novateurs. Le soutien financier apporté par la Confédération vise à aider les porteurs de projets au niveau de la mise en œuvre.

Chaque année, la mise en œuvre a fait l'objet d'un bilan. Des états des lieux détaillés ont ainsi été publiés à intervalles irréguliers (2001-2005, 2006-2008, 2009-2011)<sup>1</sup>. Le présent rapport revient sur les deux dernières années 2012-2013, avant que certaines modifications ne soient apportées au Programme d'encouragement en 2014.

Le présent rapport traite des projets soutenus en 2012 et 2013, en termes de catégories de projet, de bénéficiaires et de répartition régionale, sans entrer dans les détails des différents projets. Les projets ayant bénéficié d'un soutien sont présentés sous forme de tableau (cf chapitre 3). Certains projets originaux y sont mis en exergue au titre de «Bonnes pratiques» afin d'inciter d'autres porteurs de projets potentiels à développer des idées, puis à lancer des projets et les soumettre au Programme d'encouragement pour le développement durable. Le chapitre 4 présente quelques conclusions, ainsi que les adaptations apportées au programme dès 2014.

## 1.2 Conditions pour l'octroi d'un soutien financier

Les projets soumis doivent remplir certaines conditions pour pouvoir bénéficier du soutien financier de la Confédération<sup>2</sup>. Jusqu'à présent, une distinction avait été faite entre critères obligatoires et facultatifs. Les conditions à remplir sont publiées sur le site Internet de l'ARE.

Il est impératif que les trois dimensions du développement durable soient prises en compte ; le projet doit être novateur et transposable à d'autres communes, régions ou cantons. Son influence à long terme et la prise en compte des besoins des générations futures constituent d'autres critères fondamentaux. En outre, une approche participative, associant activement les acteurs concernés et la société civile, est requise.

---

<sup>1</sup> [www.aren.admin.ch/foerderprogramm](http://www.aren.admin.ch/foerderprogramm)

<sup>2</sup> Informations détaillées: [www.aren.admin.ch/foerderprogramm](http://www.aren.admin.ch/foerderprogramm)

Ont été retenus de préférence les projets remplissant un ou plusieurs critères supplémentaires: réponse à un besoin prioritaire d'une commune ou d'une région, des résultats visibles et simples à communiquer, lien avec la stratégie de développement durable du Conseil fédéral, dimension intergénérationnelle manifeste, mise en réseau avec d'autres projets soutenus dans le cadre du Programme d'encouragement et bon rapport coût-utilité.

Par ailleurs, depuis 2007 des thèmes préférentiels sont définis et les projets s'y rapportant traités en priorité. En 2012 et 2013, ces thèmes préférentiels étaient en adéquation avec ceux de la Conférence de l'ONU sur le développement durable, qui s'est tenue à Rio (Rio+20): économie durable (y compris le tourisme, la promotion économique et les achats) et gouvernance (aspects sociaux du développement durable inclus). En outre, depuis 2011 des projets menés dans le domaine de la solidarité internationale ont bénéficié d'un encouragement particulier, avec le soutien de la DDC.

En 2012, de nouvelles réglementations ont été édictées en ce qui concerne l'octroi de fonds d'encouragement pour des manifestations. Le Programme d'encouragement ayant pour objectif premier de soutenir des projets de mise en œuvre, il fait preuve d'une certaine retenue vis-à-vis de simples manifestations.

La contribution de la Confédération par projet couvre tout au plus 50% du budget et le montant des subventions ne dépasse pas 25 000 francs. Au terme du projet, un rapport sur son déroulement doit être remis à l'ARE.

### **1.3 Organisation**

En 2011, en relation avec la Conférence de l'ONU sur le développement durable Rio+20, un concours d'idées a été lancé: «Rio+20 ici aussi» / Rio+20 vor Ort». La première phase d'octroi de subventions pour l'année 2012 a été réservée aux projets issus de ce concours. La même année deux autres appels à projets ordinaires ont eu lieu. En 2013, les projets ont pu être soumis à trois termes, comme à l'accoutumée.

L'ARE évalue les projets reçus et fixe le montant de la contribution de soutien. Lorsqu'une suite positive est donnée, le canton concerné en est informé et l'ARE accompagne la phase de projet. Les porteurs de projets sont tenus de remettre un rapport à l'ARE à l'issue du projet ou, au plus tard, à la fin de l'année calendaire suivante. Le controlling des projets soutenus en 2012 a été effectué fin 2013, de telle manière que chaque projet soutenu soit documenté par un rapport final ou intermédiaire. Le suivi des projets soutenus en 2013 se fera en 2014.

### **1.4 Communication**

La communication sur le Programme d'encouragement passe essentiellement par les canaux spécifiques à l'ARE: les bulletins Info.DD et Intra.Info attirent l'attention sur le Programme et les informations utiles sont publiées sur le site Internet de l'ARE. Par ailleurs, le Programme d'encouragement est présenté lors de manifestations (cours, conférences, etc.).

## 2 Bilan 2012/2013

### 2.1 Nombre de projets

En 2012, parmi les 47 projets soumis, 31 ont bénéficié d'un soutien. En tout, ce sont 303 000 francs qui ont été versés. Les chiffres pour 2013 sont légèrement inférieurs: sur 33 projets reçus, 23 ont été soutenus pour un montant total de 264 000 francs.

Depuis le début du Programme d'encouragement en 2001, en moyenne 40 projets sont soumis chaque année, 26 bénéficient d'un soutien et quelque 312 000 francs sont alloués. 2012 aura donc été une année supérieure à la moyenne, alors que les chiffres pour 2013 sont, globalement, légèrement inférieurs à la moyenne des dix dernières années.

La Figure 1 montre l'évolution du nombre de projets et les sommes versées depuis le début du Programme d'encouragement en 2001.

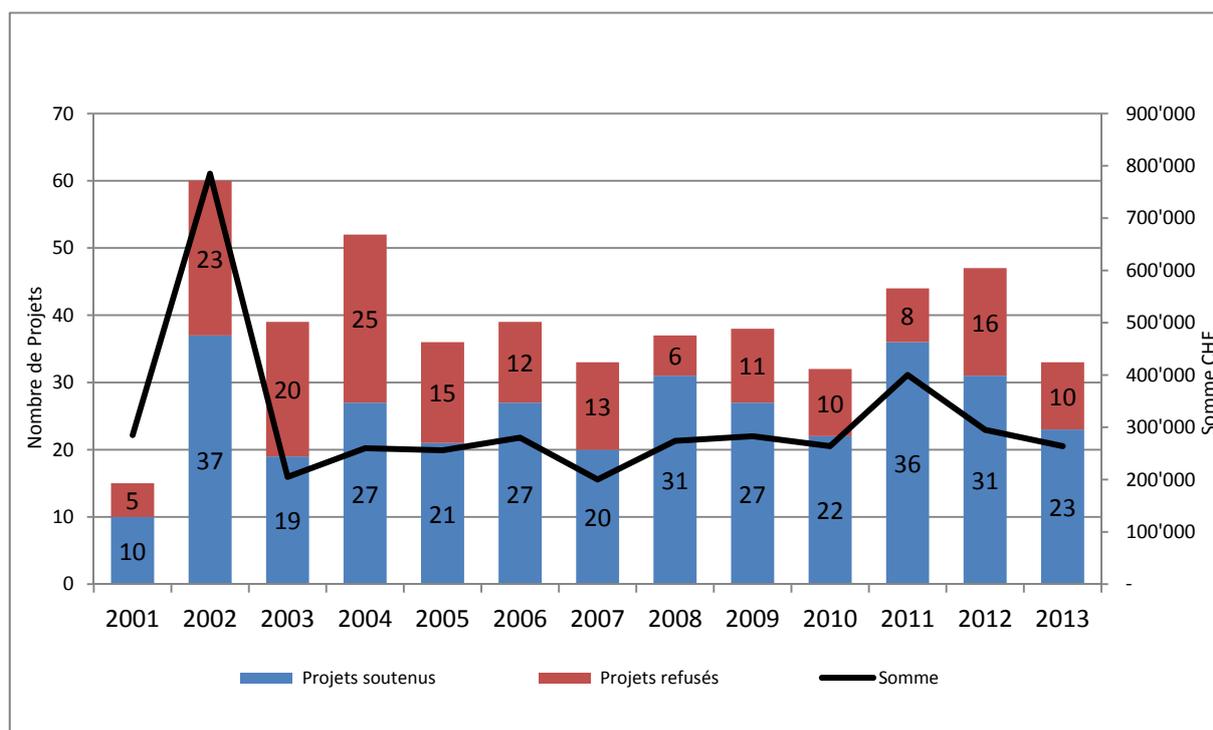


Figure 1: Nombre de projets / montant total

Le montant particulièrement élevé alloué en 2002 s'explique par le fait que, cette année là, le Parlement a dégagé davantage de moyens, en relation avec la publication de la stratégie du Conseil fédéral «Stratégie 2002 pour le développement durable» et le Sommet mondial sur le développement durable (Johannesburg).

Aucune tendance spécifique à la hausse ou à la baisse des chiffres n'a pu être observée. Mais le graphique ci-dessus montre que les appels à projets extraordinaires de 2011 (lancement de la collaboration avec la DDC sur le thème de la solidarité internationale) et de 2012 (appel à projets majeur à l'occasion de Rio+20) ont porté leurs fruits. Ces deux années, un nombre particulièrement élevé de

projets ont été soumis. Au total, des ressources financières importantes ont été octroyées.

## 2.2 Thèmes traités

La Figure 2 illustre la répartition financière entre les différentes catégories de projets soutenus en 2012 et 2013. Les projets ayant plusieurs points forts sont attribués à plusieurs catégories : leur montant total est réparti uniformément et apparaît proportionnellement dans les catégories correspondantes.

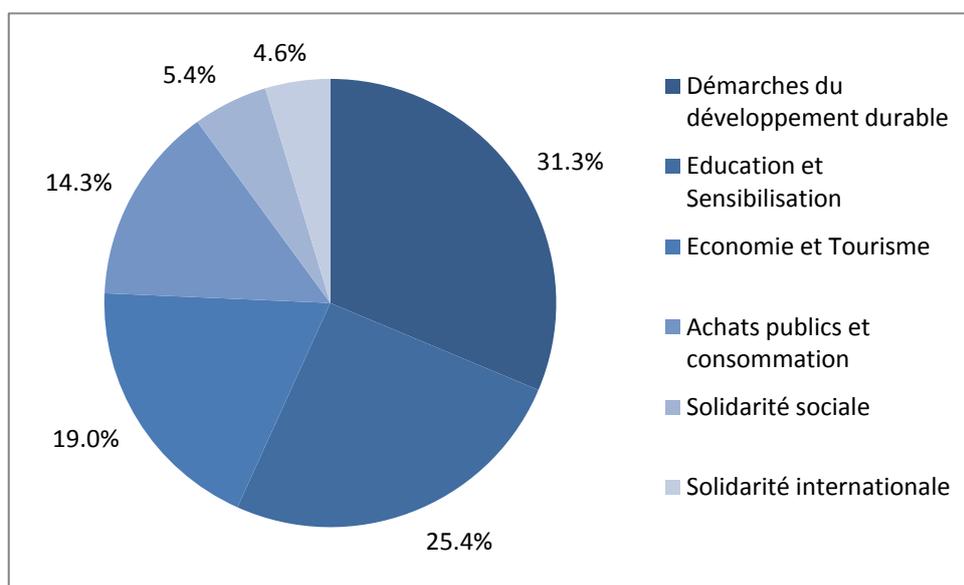


Figure 2: Répartition de la somme totale (CHF) 2012/2013 selon les catégories de projets

Près d'un tiers de la somme totale (31%) a été consacré aux démarches locales de développement durable de type Agenda 21, ce qui a été profitable essentiellement aux communes ayant axé leur politique municipale sur le développement durable. Un quart environ du montant total a été investi dans des projets de la catégorie Education et sensibilisation et 19% dans des projets à caractère essentiellement économique. Le dernier quart couvre les catégories Achats durables (14%), Solidarité sociale (5%) et Solidarité internationale (5%)<sup>3</sup>.

Il y a plusieurs raisons expliquant la part importante revenant aux catégories «Démarches de développement durable», «Education et sensibilisation» et «Economie et tourisme».

Dans certaines régions (cantons de Vaud et de Berne notamment), les démarches DD sont bien établies et elles bénéficient parfois d'un soutien actif au niveau cantonal.

La catégorie «Education et sensibilisation» inclut des projets classiques de sensibilisation (formation informelle et non formelle) comme des manifestations ou des expositions, ce qui lui vaut de recueillir une part importante de la somme totale. En parallèle, les communes mettent, elles aussi, activement en œuvre divers projets en concertation avec les écoles. Les parties prenantes sont originaires pres-

<sup>3</sup> Les projets relatifs à la Solidarité internationale sont soutenus dans le cadre de la collaboration avec la DDC et bénéficient d'un certain traitement de faveur lors de l'évaluation des projets.

que exclusivement de Suisse romande – du canton de Genève notamment, très actif en matière d'éducation et de développement durable, puisqu'il a entre autres introduit une stratégie Agenda 21 scolaire. Dans le canton du Valais, des projets d'éducation et de sensibilisation ont été initiés dans deux villes de taille moyenne (ville, Services industriels et écoles). Ces projets offrent aux communes l'opportunité de se faire une idée concrète du développement durable à différents niveaux.

Parmi les thèmes préférentiels de ces deux dernières années, la catégorie «Economie/tourisme» a bénéficié d'un pourcentage relativement important (19%) des fonds d'encouragement. Un peu moins de subventions ont été allouées aux achats durables (14%), qui représentent une sous-partie du thème préférentiel Economie durable. Ce qui revient à dire que l'économie draine en tout 33% des fonds d'encouragement, soit plus du double de la somme allouée durant la période 2006-2008 (15%). En revanche, un pourcentage moindre est allé aux projets portant sur la solidarité sociale. Notons toutefois que, dans la catégorie Education et Sensibilisation, les aspects sociaux sont aussi pris en compte.

Après l'appel à projets lancé spécialement en 2011, il n'a pas été possible de renforcer à long terme la catégorie «Solidarité internationale». Avec la «Solidarité sociale», c'est la catégorie qui dispose des moyens financiers les plus restreints. Ce qui met en évidence la nécessité de prendre davantage en considération la dimension sociale du développement durable. Ces aspects, approfondis dans le cadre de l'évaluation des projets sous l'angle du développement durable, devraient contribuer à mieux faire connaître cette thématique et à améliorer sa mise en œuvre. Une publication sur ce thème paraîtra au printemps 2014<sup>4</sup>. Le Forum DD 2014 abordera également le sujet.

Suite à l'introduction de nouvelles réglementations en 2012, une seule manifestation a été soutenue en 2013.

## 2.3 Bénéficiaires

En tout, 54 projets ont été soutenus en 2012 et 2013. Les porteurs de projets étaient des communes, des associations, des institutions, des cantons ou des régions. La Figure 3 illustre la répartition des projets entre les différents bénéficiaires.

---

<sup>4</sup> ARE (2014) Evaluation de la durabilité de projets. Bases pour les domaines Capital social et Capital humain.

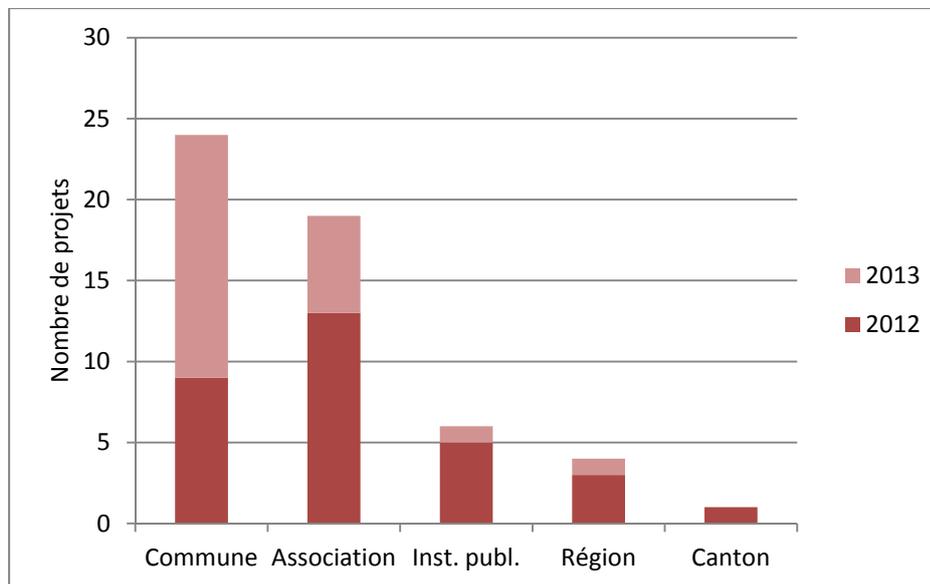


Figure 3: Nombre de projets par bénéficiaires

24 des projets soutenus ont été soumis par des communes, dont 15 en 2013. Un peu plus de la moitié ont vu le jour dans des communes de petite taille qui, sans le Programme d'encouragement, n'auraient pas été en mesure de lancer un projet. Les autres projets ont été soumis par des villes. Les associations représentent la deuxième catégorie la plus soutenue (19 projets). Suivent les institutions publiques avec sept projets. Cette catégorie regroupe principalement des institutions éducatives et des paroisses. Parmi les projets soumis par les régions, quatre ont bénéficié d'un soutien. Deux projets présentés directement par les cantons en 2012 ont également été soutenus. Le fait que le plus grand pourcentage de projets ait été soumis par des communes est en corrélation avec la répartition du soutien total, telle que décrite au chapitre 2.2. La plupart des projets communaux correspondent à des démarches de développement durable. Cette catégorie a donc bénéficié de la plus grande part du soutien total.

Même si le Programme d'encouragement est axé principalement sur les collectivités publiques, un grand nombre d'associations en bénéficient également. En 2012, elles arrivaient même en tête des bénéficiaires. Bon nombre d'associations apparaissant dans les statistiques en tant que porteurs de projets sont toutefois actives sur mandat des communes ou en collaboration avec elles. C'est ainsi que l'ASPE (Association suisse pour le papier écologique et l'écologie au bureau) décerne un Prix aux communes amies des forêts anciennes ou que la CIEM (Communauté d'intérêt Ecologie et Marché Suisse) organise un «cluster de communes» pour les achats durables. Il en va de même pour les institutions publiques, qui sont souvent portées par les pouvoirs publics (dans le domaine de l'éducation notamment) et intégrées à ces derniers.

Les autres porteurs de projets publics – les cantons notamment – ne sont que faiblement représentés parmi les bénéficiaires. Le fait que les cantons ne perçoivent pratiquement aucune contribution financière du Programme d'encouragement peut surprendre. En effet, beaucoup d'entre eux sont actifs dans le domaine du développement durable: les cantons ont nommé des responsables Développement durable et lancé des démarches DD ou collaborent au Cercle Indicateurs. Cependant, ils ne font pratiquement pas appel au Programme d'encouragement. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les cantons sont plutôt actifs à un métaniveau en matière de développement durable et ne se considèrent

pas comme des porteurs de projets concrets. Jusqu'à présent, les cantons participent plutôt indirectement, s'associant par exemple à des projets régionaux, comme dans le cadre de l'association de communes « [Region Appenzell AR-St.Gallen-Bodensee](#) », qui regroupe 41 communes et près de 250 000 habitants. Le canton de St-Gall est impliqué dans une convention de prestations. Ce sont dans les cantons qui s'engagent activement en faveur du développement durable (sous forme d'une stratégie pour le développement durable, par exemple) que le soutien aux projets est le plus répandu. Ainsi, le canton de Berne s'investit dans chaque projet communal.

La situation est quelque peu différente pour les régions qui (à l'instar des communes) peuvent lancer des projets concrets et le font d'ores et déjà ; les meilleurs exemples étant BIGNIK (cf. chapitre 3.2.1) ou Plateforme urbaiNE (cf. chapitre 3.2.3). Un autre exemple de collaboration régionale est le projet Coord21, regroupant 5 cantons et 27 communes de Suisse romande, toutes engagées dans des démarches DD et mettant dorénavant en œuvre des projets communs. Dans ce contexte, le Programme d'encouragement a soutenu un projet pour des achats durables.

## 2.4 Répartition régionale

La Figure 4 met en évidence dans quels cantons des projets ont été soutenus. La catégorie «CH» regroupe les projets concernant toute la Suisse.

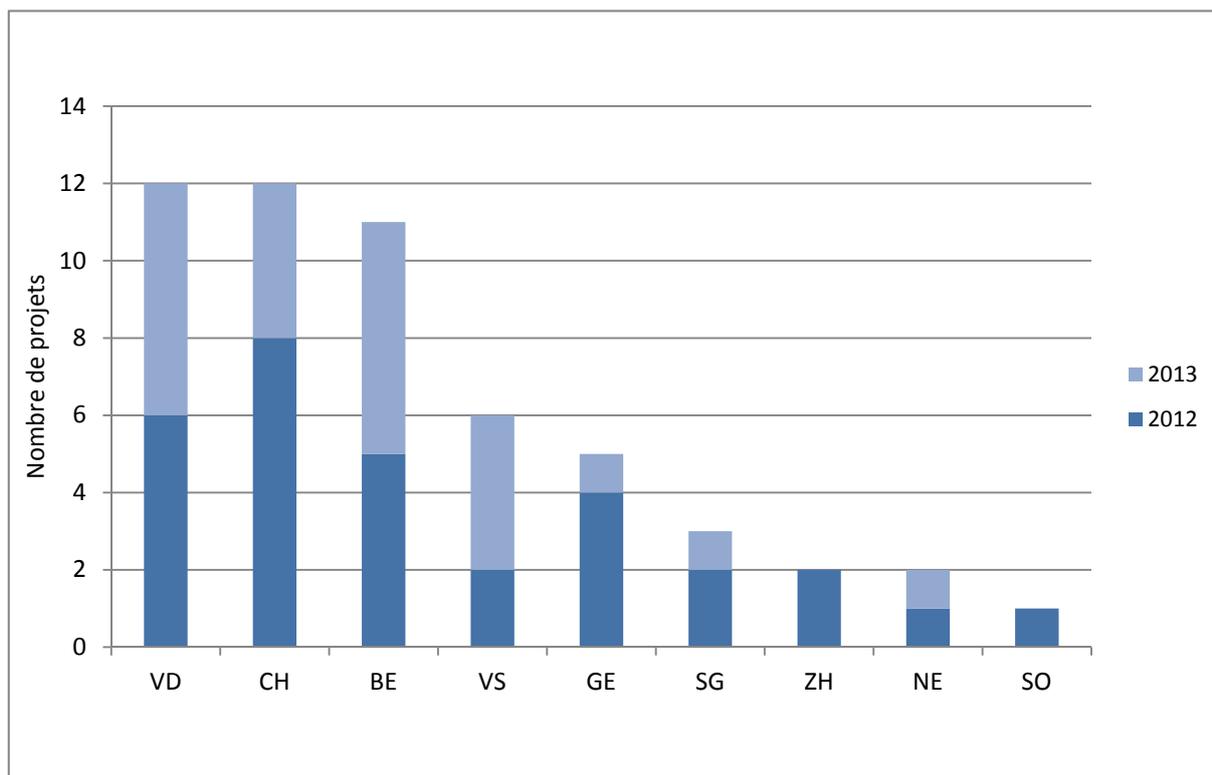


Figure 4: Répartition régionale des projets par canton (dans les cantons non mentionnés, aucun projet n'a été soutenu en 2012 et 2013)

C'est le canton de Vaud qui comporte le plus de projets soutenus (12). 12 autres projets concernent toute la Suisse. Vient ensuite le canton de Berne avec 11 projets. Les cantons de Genève (6 projets), du Valais (5 projets) et de St-Gall (3 projets) sont eux aussi relativement actifs. Deux projets ont été soutenus à Zurich et à Neuchâtel, un à Soleure.

Il convient de noter que la répartition régionale des projets soutenus dans le cadre du Programme d'encouragement est très inégale. Si l'on fait abstraction des projets concernant toute la Suisse, plus de la moitié des projets ont été soutenus dans les cantons de Vaud et de Berne. Des régions comme la Suisse centrale, la Suisse du Nord-Est ou le Tessin<sup>5</sup> sont, en partie, largement sous-représentées.

Cette répartition régionale inégale s'explique entre autres par l'encouragement, lui aussi inégal, apporté par les cantons aux projets de développement durable. Le canton de Berne soutient par exemple les démarches DD locales pour moitié et l'ARE assume les 50% restants par le biais du Programme d'encouragement. Dans les cantons ne connaissant pas ce soutien financier cantonal, les démarches DD sont difficiles à mettre en œuvre par les communes. Une autre explication est peut-être tout simplement le fait que le Programme d'encouragement n'est pas suffisamment connu dans certaines

<sup>5</sup> En 2010, 4 projets du canton du Tessin ont été soutenus.

régions. Les communes et cantons ayant bénéficié d'un soutien par le passé ont tendance, forts de cette expérience positive, à soumettre à nouveau des projets, alors que d'autres cantons n'ont pas ce réflexe. Il importe donc que l'ARE fasse le nécessaire pour que le Programme d'encouragement soit connu sur tout le territoire suisse. Une collaboration plus étroite avec les cantons serait par ailleurs souhaitable. L'exemple de Berne a montré qu'un encouragement actif des projets porte ses fruits.

## 2.5 Répartition selon les régions linguistiques

La Figure 5 illustre cette répartition.

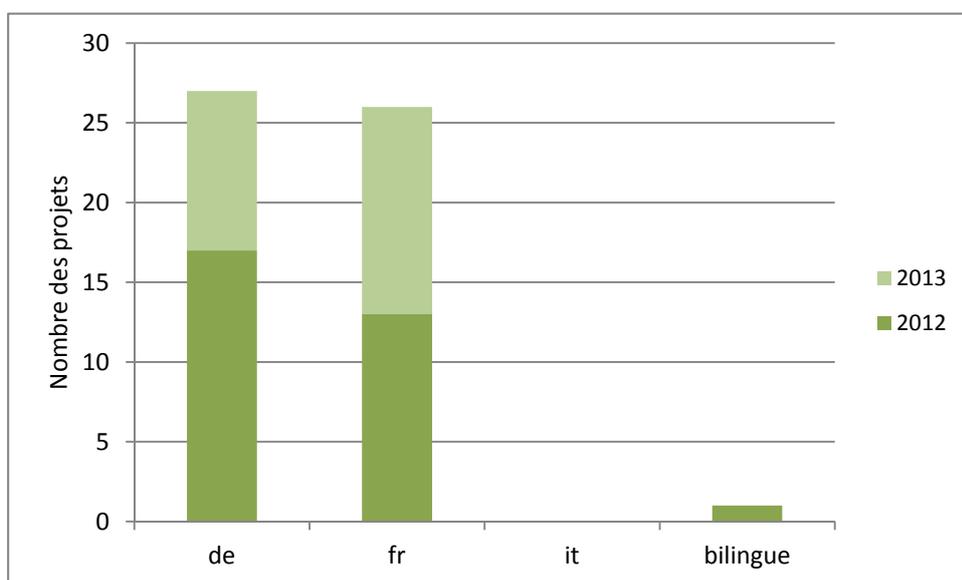


Figure 5: Répartition des projets par région linguistique

27 des projets soutenus en 2012 et 2013 étaient menés en Suisse alémanique et 26 en Suisse romande. Aucun projet n'a été soutenu dans la partie italophone de la Suisse. La démarche DD de la ville de Bière est le seul projet bilingue.

Cette répartition inégale (cf. 2.4) ressort également de l'analyse des régions linguistiques. Par rapport à la population résidente, un nombre de projets plus que proportionnel est soutenu en Suisse romande. Nul doute que la dynamique régionale générée par Coord21 joue un rôle important. Les projets soutenus servent d'exemples, de «supports publicitaires» et suscitent de nouvelles soumissions de projets. Dans ce domaine, les régions alémaniques et italophones accusent un retard à combler.

### 3 Projets soutenus

#### 3.1 Description succincte par catégorie

Une description des catégories de projets et une liste des projets soutenus figurent ci-dessous. Les projets ayant trait à plusieurs thèmes sont mentionnés dans chaque catégorie concernée. Dans les tableaux ci-après, ils sont signalés par un astérisque (\*). La catégorie Evaluation, traitée séparément lors d'états des lieux antérieurs, a été intégrée aux autres catégories retenues dans ce document, privilégiant les thématiques.

##### 3.1.1 Démarches de développement durable

Les projets de la catégorie «Démarches DD» sont traditionnellement soumis par des communes désireuses d'orienter leur gestion vers le développement durable. La plupart du temps, les forces et faiblesses sous l'angle du développement durable au sein de la commune sont tout d'abord cernées, afin de définir une conception directrice, des concepts ou des plans de mesures. Sur la base de documents de travail, les communes peuvent ensuite s'en tenir aux principes du développement durable. Il n'est pas rare que ces derniers soient finalement ancrés dans la loi.

Titre du projet	Lieu	Année	Contact
Ausrichtung der Gemeindesteuerung auf die Nachhaltige Entwicklung	Wangen a. d. Aare BE	2013	Wangen an der Aare, <a href="mailto:peter.buehler@wangen-a-a.ch">peter.buehler@wangen-a-a.ch</a>
	Oberhofen BE		Oberhofen, <a href="mailto:verwaltung@oberhofen.ch">verwaltung@oberhofen.ch</a>
	Kehrsatz BE		Kehrsatz, <a href="mailto:niklaus.duerig@kehrsatz.ch">niklaus.duerig@kehrsatz.ch</a>
	Heiligenschwendi BE		Heiligenschwendi, <a href="mailto:gemeinde@heiligenschwendi.ch">gemeinde@heiligenschwendi.ch</a>
	Muri bei Bern BE		Muri bei Bern, <a href="mailto:gemeindeverwaltung@muri-quemligen.ch">gemeindeverwaltung@muri-quemligen.ch</a>
	Bätterkinden BE	2012	Bätterkinden, <a href="mailto:gemeinde@baetterkinden.ch">gemeinde@baetterkinden.ch</a>
	Allmendingen BE		Allmendingen, <a href="mailto:info@allmendingen.ch">info@allmendingen.ch</a>
	Utzenstorf BE		Utzenstorf, <a href="mailto:gemeinderat@utzenstorf.ch">gemeinderat@utzenstorf.ch</a>
	Röthenbach BE		Röthenbach, <a href="mailto:gemeindeschreiberei@roethenbach.ch">gemeindeschreiberei@roethenbach.ch</a>
Stratégie de Développement durable: bilan et perspectives	Lausanne VD	2013	Service du développement de la Ville et de la communication, <a href="mailto:devcom@lausanne.ch">devcom@lausanne.ch</a>
Avenir de la commune et ateliers participatifs avec la population	Arbaz VS	2013	Gemeinde Arbaz, <a href="mailto:secretariat@arbaz.ch">secretariat@arbaz.ch</a>
Agenda 21 local	Saint-Légier-La-Chiésaz / Blonay VD	2013	Gemeinde Blonay, <a href="mailto:municipalite@blonay.ch">municipalite@blonay.ch</a>
Baromètre de la qualité de vie urbaine	Lausanne VD	2013	Service du développement de la Ville et de la communication, <a href="mailto:devcom@lausanne.ch">devcom@lausanne.ch</a>
Analyse au moyen du profilographe	Biel/Bienne BE	2012	Stadt Biel, Silvia Hanssen, <a href="mailto:silvia.hanssen@biel-bienne.ch">silvia.hanssen@biel-bienne.ch</a>
Agenda 21 – Profilographe	Coppet VD	2012	Gemeinde Coppet, <a href="mailto:administration@coppet.ch">administration@coppet.ch</a>
Olten nachhaltig : Leitbild NE	Olten SO	2012	Stadt Olten, <a href="mailto:stadtkanzlei@stadt.olten.ch">stadtkanzlei@stadt.olten.ch</a>

### 3.1.2 Achats et consommation durables

Entrent dans cette catégorie des projets ayant trait aux achats publics durables. Un grand nombre de ces projets ont été lancés par des associations, souvent en étroite collaboration avec les communes / villes ou en leur nom. La plupart du temps, il s'agit de communes qui se sont regroupées à des fins d'achats plus durables, ou de reconnaissances accordées à des communes intégrant largement la dimension durable dans leurs achats. Il n'est donc pas rare que ces projets soient ancrés dans une région ou concernent toute la Suisse. Les projets en relation avec la consommation durable font également partie de cette catégorie.

Titre du projet	Lieu	Année	Contact
Aktion Urwaldfreundlich / Urwaldfreundlich.ch (2 Projekte)	Ganze Schweiz	2013	Förderverein für umweltverträgliche Papiere und Büroökologie Schweiz, <a href="mailto:info@fups.ch">info@fups.ch</a>
* Projet d'information et de sensibilisation au développement durable	Collombey-Muraz VS	2013	Gemeinde Collombey-Muraz, <a href="mailto:commune@collombey-muraz.ch">commune@collombey-muraz.ch</a>
* De la graine à l'assiette: Yverdon se met à table	Yverdon-les-Bains VD	2013	Agenda 21, Yverdon, <a href="mailto:agenda21@yverdon-les-bains.ch">agenda21@yverdon-les-bains.ch</a>
L'achat professionnel responsables pour les cantons et les communes : organisation de cours pratiques ( six groupes de travail thématiques)	Westschweizer Kantone und Gemeinden (Coord 21)	2012	Viviane Keller, Cheffe de l'Unité de développement durable du Canton de Vaud, <a href="mailto:viviane.keller@vd.ch">viviane.keller@vd.ch</a>
Gemeindecluster für nachhaltige Beschaffung	Ganze Schweiz	2012	Interessengemeinschaft Ökologische Beschaffung für Gemeinden, <a href="mailto:info@igoeb.ch">info@igoeb.ch</a>
Urwaldfreundliche Gemeinde 2012	Ganze Schweiz	2012	Förderverein für umweltverträgliche Papiere und Büroökologie Schweiz, <a href="mailto:info@fups.ch">info@fups.ch</a>
Forum zum Thema Kaffee	Ganze Schweiz	2012	Swiss Fair Trade, Sonja Ribl, <a href="mailto:sonja.ribl@swissfairtrade.ch">sonja.ribl@swissfairtrade.ch</a>
* «Produire et consommer à l'heure de Rio + 20» : Concours sur le développement durable:	Kanton Genf	2012	Fondation Eduki - Centre pour l'Education et la Sensibilisation à la Coopération Internationale, <a href="mailto:info@eduki.ch">info@eduki.ch</a>

### 3.1.3 Solidarité internationale

Dans la catégorie «Solidarité internationale», on trouve des projets mettant en avant des thèmes en lien avec l'international. Ils attirent principalement l'attention sur des problèmes globaux, élaborent des approches de solutions ou les font connaître, encourageant ainsi la solidarité. Normalement, les projets doivent être conduits en Suisse.

Titre du projet	Lieu	Année	Contact
* Robin des Watts – énergie solidaire	Monthey VS Martigny VS	2013 2012	Services industriels de Monthey, <a href="mailto:info@simonthey.ch">info@simonthey.ch</a> Stadt Martigny, <a href="http://www.martigny.ch">www.martigny.ch</a>
Festival de la Terre	Lausanne VD	2012 2013	NiceFuture, <a href="mailto:info@nicefuture.com">info@nicefuture.com</a>
«oikos students reporters» an der UN Rio-20 Konferenz	Ganze Schweiz	2012	Oikos International, <a href="mailto:info@oikos-international.org">info@oikos-international.org</a>
Filme für die Erde Festival	Deutsche Schweiz	2012	Filme für die Erde, <a href="mailto:mail@filmefuerdieerde.ch">mail@filmefuerdieerde.ch</a>

### 3.1.4 Solidarité sociale

Les projets de cette catégorie mettent l'accent sur la cohésion sociale. La dimension régionale, voire locale (quelquefois même à l'échelle d'un quartier) en est une caractéristique. Souvent, ces projets comportent également un aspect de sensibilisation.

Titre du projet	Lieu	Année	Contact
BIGNIK	Region Appenzell AR - St. Gallen – Bodensee	2012	Region Appenzell AR – St. Gallen – Bodensee, <a href="mailto:info@regio-stgallen.ch">info@regio-stgallen.ch</a>
* De la graine à l'assiette: Yverdon se met à table	Yverdon-les-Bains VD	2013	Agenda 21, Yverdon, <a href="mailto:agenda21@yverdon-les-bains.ch">agenda21@yverdon-les-bains.ch</a>
* Potager urbain	La-Chaux-de-Fonds NE	2013	Stadt La-Chaux-de-Fonds, <a href="mailto:service.jeunesse.vch@ne.ch">service.jeunesse.vch@ne.ch</a>
* Projet d'information et de sensibilisation au développement durable	Collombey-Muraz VS	2013	Gemeinde Collombey-Muraz, <a href="mailto:commune@collombey-muraz.ch">commune@collombey-muraz.ch</a>

### 3.1.5 Education et sensibilisation

La catégorie «Education et sensibilisation» regroupe à la fois des projets menés dans des écoles ou d'importantes institutions éducatives et des projets visant à sensibiliser l'ensemble de la société. Les premiers concernent le plus souvent des écoles obligatoires où les apprenants se familiarisent avec le développement durable. Les projets de sensibilisation sont généralement des manifestations s'adressant à un public ciblé (conférences, expositions, etc.) ou des projets locaux destinés à sensibiliser la population aux aspects du développement durable.

Titre de projet	Lieu	Année	Contact
* Robin des Watts – énergie solidaire	Monthey VS Martigny VS	2013 2012	Services industriels de Monthey, <a href="mailto:info@simonthey.ch">info@simonthey.ch</a> Stadt Martigny, <a href="http://www.martigny.ch">www.martigny.ch</a>
* Potager urbain	La-Chaux-de-Fonds NE	2013	Stadt La-Chaux-de-Fonds, <a href="mailto:service.jeunesse.vch@ne.ch">service.jeunesse.vch@ne.ch</a>
Caravane du paysage	Parc Jura Vaudois	2013	Parc Jura vaudois, <a href="mailto:info@parcjuravaudois.ch">info@parcjuravaudois.ch</a>
* De la graine à l'assiette: Yverdon se met à table	Yverdon-les-Bains VD	2013	Agenda 21, Yverdon, <a href="mailto:agenda21@yverdon-les-bains.ch">agenda21@yverdon-les-bains.ch</a>
Neuausrichtung CAS Nachhaltige Entwicklung	Universität Bern	2013	IKAÖ, Thomas Hammer, <a href="mailto:hammer@ikaoe.unibe.ch">hammer@ikaoe.unibe.ch</a>
Agenda 21 scolaire	Onex GE	2013	Etablissement Onex Parc, Gabrielle Stiasny, <a href="mailto:gabrielle.stiasny@edu.ge.ch">gabrielle.stiasny@edu.ge.ch</a>
Journées des alternatives urbaines	Lausanne VD	2012	Ecoquartier, Régis Niederoest, <a href="mailto:regis@ecoquartier.ch">regis@ecoquartier.ch</a>
Journée sur l'Education pour le Développement Durable	Lausanne VD	2012	IN-FINITUDE, Marc Vogt, <a href="mailto:vogt@in-finitude.ch">vogt@in-finitude.ch</a>
7èmes Rencontres Renaudot	Meyrin GE	2012	Association pour la promotion des démarches communautaires, <a href="mailto:info@communautaires.ch">info@communautaires.ch</a>
International Sustainability Conference (ISC)	Ganze Schweiz	2012	Fachhochschule Nordwestschweiz, Claus-Heinrich Daub, <a href="mailto:clausheinrich.daub@fhnw.ch">clausheinrich.daub@fhnw.ch</a>
Exposition Agenda 21 VS	Wallis	2012	Fondation pour le développement durable des régions de montagne, <a href="mailto:fddm@fddm.vs.ch">fddm@fddm.vs.ch</a>

Titre de projet	Lieu	Année	Contact
Journées décloisonnées	Meyrin GE	2012	Kanton Genf, Claudine Dayer Fournet, <a href="mailto:claudine.dayer-fournet@etat.ge.ch">claudine.dayer-fournet@etat.ge.ch</a>
«Produire et consommer à l'heure de Rio + 20» : Concours sur le développement durable:	Kanton Genf	2012	Fondation Eduki - Centre pour l'Education et la Sensibilisation à la Coopération Internationale, <a href="mailto:info@eduki.ch">info@eduki.ch</a>
Mise en réseau des écoles de Grand-Lancy	Lancy GE	2012	Gemeinde Lancy, <a href="mailto:info@lancy.ch">info@lancy.ch</a>
Plateforme Dialogue urbain	Neuchâtel, La-Chaux-de-Fonds, Le Locle NE	2012	Ecoparc, Daniel Oswald, <a href="mailto:daniel.oswald@ecoparc.ch">daniel.oswald@ecoparc.ch</a>

### 3.1.6 Economie et tourisme

Les projets de la catégorie «Economie/tourisme» se concentrent sur la conception durable des activités économiques. Les communes, collectivités publiques et associations soutiennent l'économie privée par le biais de labels, de boîtes à outils, etc., afin d'encourager au maximum une gestion durable. Les projets dédiés au tourisme durable sont également rattachés à cette catégorie.

Titre de projet	Lieu	Année	Contact
ibex fairstay	Ganze Schweiz	2013	ibex fairstay, Nachhaltigkeitslabel, <a href="mailto:info@ibexfairstay.ch">info@ibexfairstay.ch</a>
* Projet d'information et de sensibilisation au développement durable	Collombey-Muraz VS	2013	Gemeinde Collombey-Muraz, <a href="mailto:commune@collombey-muraz.ch">commune@collombey-muraz.ch</a>
Dossier sur les TIC (technologies de l'information et la communication) et la durabilité	Ganze Schweiz	2013	LaRevueDurable, <a href="http://www.larevuedurable.com">www.larevuedurable.com</a>
DorfOffice 2012	Diverse Orte in den Kantonen St. Gallen, Appenzell und Thurgau	2012	Ostsinn, Stefan Tittmann, <a href="mailto:stefan.tittmann@ostsinn.ch">stefan.tittmann@ostsinn.ch</a>
Im Wandel die Zukunft gestalten	St. Gallen	2013	Ostsinn, Stefan Tittmann, <a href="mailto:stefan.tittmann@ostsinn.ch">stefan.tittmann@ostsinn.ch</a>
Établissement d'une politique communale en matière de tourisme durable	Savièse VS	2013	Gemeinde Savièse, <a href="mailto:administration@savièse.ch">administration@savièse.ch</a>
Proofit – Ausbau Werkzeugkoffer « Nachhaltige Unternehmensführung » für die LA-21	Ganze Schweiz	2012	Öbu, Gabi Hildesheimer, <a href="mailto:hildesheimer@oebu.ch">hildesheimer@oebu.ch</a>
Nationale Konferenz HAUSHALTEN & WIRTSCHAFTEN II	Ganze Schweiz	2012	Stiftung Zukunftsrat, <a href="mailto:stiftung@zukunftsrat.ch">stiftung@zukunftsrat.ch</a>
Ausbau Öko-Kompass Stadt Zürich	Stadt Zürich	2012	Stadt Zürich, Samuel Perret, <a href="mailto:samuel.perret@zuerich.ch">samuel.perret@zuerich.ch</a>
G21 swisustainability forum 2012	Lausanne VD	2012	NiceFuture, <a href="mailto:info@nicefuture.com">info@nicefuture.com</a>
Grüner Güggel – Öko-Label für Kirchgemeinden	Ev.-ref. Kirchgemeinde Bülach ZH	2012	Kirchgemeinde Bülach, Bernhard Neyer, <a href="mailto:bernhardneyer@refkirchbuelach.ch">bernhardneyer@refkirchbuelach.ch</a>

## 3.2 Bonnes pratiques

Trois projets exemplaires, sélectionnés par le Programme d'encouragement, sont présentés ci-après à titre d'exemples de projets particulièrement novateurs. Ils sont sensés inspirer d'autres porteurs de projets, en les incitant à développer leurs propres idées et à les soumettre au Programme d'encouragement pour le développement durable. Les projets ci-après sont présentés à titre représentatif des nombreux projets novateurs et performants soutenus par le Programme d'encouragement.

### 3.2.1 BIGNIK

Avec le projet BIGNIK, la région Appenzell AR – St-Gall – lac de Constance vise à réaliser une couverture de pique-nique en patchwork, à grande échelle, pouvant accueillir des pique-niques régionaux. La région compte environ 250 000 habitants – et ce patchwork géant sera composé du même nombre de pièces. A cette fin, dans la région les vieux morceaux de tissu sont collectés, des ateliers et des festivals couture sont organisés et, chaque été, l'immense plaid est déployé pour un grand pique-nique à l'attention de la population. A ce jour, plus d'un millier de personnes ont été associées activement au projet.

Le projet BIGNIK est un exemple intéressant, car il encourage simultanément plusieurs aspects du développement durable. Il se saisit de la tradition textile de la région de Suisse orientale, la modernise et insuffle ainsi une nouvelle identité. Il contribue de manière ludique à la solidarité sociale et à la cohésion de la région. De par sa dimension gigantesque, ce projet novateur repousse les limites de l'imagination. BIGNIK offre à la population différentes possibilités de participation: faire un don, coudre les morceaux du patchwork, les déployer, assister au pique-nique. A noter également que ces pique-niques représentent une plateforme idéale pour des rencontres et des discussions, tout en encourageant le contact avec la nature et des loisirs sains en plein air.



Figure 6: Source [www.bignik.ch](http://www.bignik.ch)



Figure 7: Source: [www.bignik.ch](http://www.bignik.ch)

### 3.2.2 ibex fairstay

Le label de développement durable «ibex fairstay» (l'ancien label Steinbock) distingue, dans toute la Suisse, les entreprises d'hébergement (hôtels, hostels, etc.) orientées vers le développement durable. Sont pris en compte la gestion, l'écologie, la région et les transports, le social, les finances et l'économie. Plusieurs niveaux de certification peuvent être atteints. L'ARE soutient le développement de la méthode de certification ainsi que l'extension à d'autres branches (cliniques, centres de santé, résidences pour seniors, etc.) et à d'autres régions (Suisse romande).



ibex fairstay est un projet typique de la catégorie Economie/tourisme. Des entreprises privées bénéficient d'un soutien pour organiser leurs activités en intégrant l'aspect développement durable. Le secteur du tourisme affiche un grand potentiel en termes de développement durable : transports, achats de produits, conditions de travail, environnement et paysage.

Dans la branche du tourisme, de plus en plus, le développement durable devient un argument de vente. La certification via le label ibex fairstay représente un avantage concurrentiel pour les entreprises et elle encourage le tourisme durable.

### 3.2.3 Plateforme urbaine

Avec la Plateforme urbaine, les villes de Neuchâtel, La-Chaux-de-Fonds et Le Locle se sont regroupées pour coordonner leurs projets d'urbanisme et les orienter vers le développement durable. L'établissement d'une plateforme de discussion et d'échange sur l'urbanisme durable est au cœur du projet. Les groupes cibles sont les utilisateurs de l'espace public, les urbanistes et les autorités. Un site Internet, des visites thématiques guidées (assorties d'informations numériques) et diverses manifestations présentent les enjeux et mettent les acteurs en réseau.

Par le biais d'un urbanisme et d'un développement des quartiers placés sous le signe du développement durable, la «Plateforme urbaine» aborde des thèmes d'actualité et les traite au niveau suprarégional. En outre, ce projet peut facilement être transposé à d'autres régions. Avec l'établissement d'une nouvelle gouvernance, il prend en considération la dimension sociale du développement durable. Une information précoce et l'implication de la population amélioreront le degré d'acceptation et la vitalité des nouveaux quartiers.



Figure 8: Source: www.urbaine.ch

### **3.2.4 Coq vert – label écologique pour les paroisses soucieuses de l'environnement**

L'Eglise réformée-évangélique de Bülach a mis en œuvre le projet «Coq vert», un label écologique pour les paroisses soucieuses de l'environnement, qui encourage l'orientation des activités paroissiales dans le sens d'un développement durable – il s'agit d'une adaptation pour la Suisse du «Grüner Gockel» très répandu en Allemagne. Dans le cadre de ce projet, un système de gestion de l'environnement spécialement adapté aux besoins des paroisses a été mis en œuvre à Bülach. En plus de la gérance des biens immobiliers, d'autres aspects ont été abordés (achats, mobilité, déchets, etc.). Les paroisses distinguées par le label «Coq vert» peuvent se faire certifiées ISO 14001 – ce que la paroisse de Bülach a été la première à faire en Suisse.

Le label «Coq vert», facile à transposer, a d'ores et déjà été mis à contribution dans d'autres paroisses. Ce projet novateur, renferme un grand potentiel, ne serait-ce qu'en raison du nombre important de paroisses susceptibles de reprendre le projet. Sans compter l'important parc immobilier et les nombreuses personnes sensibilisées et incitées à prendre des mesures chez elles. Le «Coq vert» élargit donc sensiblement le champ d'application du Programme d'encouragement. Ce label n'étant pas encore connu en Suisse, Bülach a fait office de pionnier en mettant en œuvre le Coq vert.

## 4 Conclusions et perspectives

En 2012 et 2013, le Programme d'encouragement pour le développement durable a de nouveau apporté une aide au démarrage de nombreux projets. Ce sont précisément les communes de petite taille, dont la marge de manœuvre financière est réduite, qui tirent le plus grand profit du soutien prodigué par le Programme d'encouragement pour lancer des démarches DD locales. Comme en témoignent la liste des projets et les exemples présentés au chapitre 3, un grand nombre de projets novateurs et performants ont une nouvelle fois été soumis et soutenus.

Le bilan dressé au chapitre 2 montre que l'intérêt manifesté vis-à-vis du Programme d'encouragement pour le développement durable se situait dans la moyenne en 2012 et 2013. Cela confirme la nécessité du Programme. En 2013, le nombre de projets soumis et soutenus a été légèrement inférieur à la moyenne de ces dix dernières années.

Cette évolution des projets soutenus et leur répartition inégale entre les régions, telle que décrite dans le bilan, exigent des adaptations, afin de renforcer le Programme d'encouragement et, surtout, d'inciter les régions jusqu'à présent sous-représentées à se montrer plus actives.

En ce qui concerne les catégories de projets, les thèmes Démarches DD, Economie ou Education/sensibilisation sont fortement représentés; par contre, la Solidarité sociale et la Solidarité internationale ont tendance à être très peu représentées, même si elles ont été définies comme thèmes préférentiels ces dernières années ou davantage encouragées en collaboration avec la DDC. Dans la mesure où l'ARE promeut la dimension sociale du développement durable et l'économie durable (achats et consommation notamment) à différents niveaux et entend poursuivre sur cette voie, il est souhaitable que les projets de ces catégories plutôt sous-représentées continuent à être encouragés de manière proactive et que leur proportion parmi les projets soutenus augmente dans la mesure du possible à l'avenir.

Fort de ces conclusions, l'ARE a décidé d'adapter le Programme d'encouragement, après 13 ans de fonctionnement, et ce, dans un souci d'amélioration de l'efficacité et de la qualité.

- **Organisation:** à l'avenir, un dossier d'appel à projets ainsi qu'un formulaire à renvoyer par les requérants seront disponibles sur internet. En outre, dès 2014 il n'y aura plus que deux termes d'appels à projets, en mai et en octobre.
- **Communication:** les canaux traditionnels seront maintenus et la communication sera renforcée afin, notamment, de rendre les cantons plus actifs en tant qu'intermédiaires et d'appuyer les thèmes préférentiels.
- **Thèmes préférentiels:** dorénavant, la promotion des thèmes préférentiels sera renforcée. Dès 2014, il n'y aura plus qu'un ou, au maximum, deux thèmes préférentiels, faisant l'objet d'une publicité ciblée. Il s'agit, entre autres, de rallier de nouveaux cercles d'acteurs au Programme d'encouragement. En 2014, le point fort thématique sera les aspects sociaux du développement durable, choisis par ailleurs comme focus par l'ARE pour l'année 2014. La dimension sociale du développement durable a d'ailleurs été examinée et révisée dans le cadre de l'évaluation de la durabilité et elle sera retenue comme thème pour le Forum DD
- **Bénéficiaires:** le public cible sera encore composé essentiellement des cantons, villes et communes, mais le rôle des cantons sera renforcé.

- **Répartition régionale:** il importe que le Programme d'encouragement soit mieux connu dans les régions peu impliquées jusqu'à présent. Pour ce faire, les cantons seront davantage associés en tant qu'intermédiaires entre la Confédération et les communes. L'attention sera principalement dirigée sur des régions qui n'ont pas encore bénéficié activement du Programme d'encouragement. Il est prévu des manifestations d'information décentralisées, à l'instar de celles organisées en 2010 dans les cantons de St-Gall et du Jura.

Grâce à une meilleure répartition régionale, à une communication renforcée et à la volonté délibérée de se concentrer sur deux appels à projets, la concurrence entre projets pour bénéficier d'un soutien financier gagnera en intensité, ce qui devrait encore améliorer leur qualité.